

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 1 (1999)
Heft: 1

Artikel: Différentes démarches qui conduisent au même but
Autor: Mengisen, Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

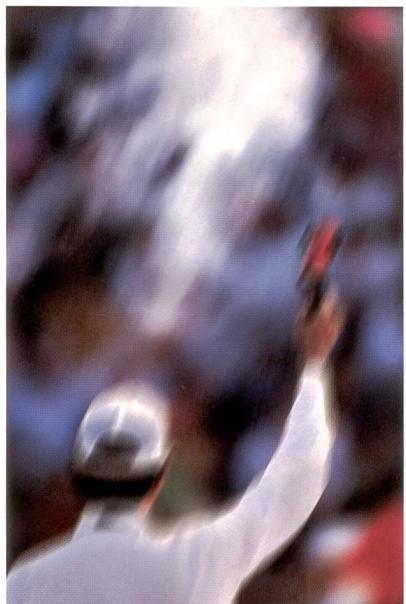
Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partenariat institutionnel

Différentes démarches

La politique du sport en Suisse est façonnée par plusieurs instances dirigeantes qui se partagent les responsabilités de ce domaine d'activité. Elle relève de l'Association olympique suisse (AOS) pour ce qui est du secteur privé et de l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) et de la Commission fédérale de sport (CFS) pour ce qui concerne le secteur public. Toutes les questions ayant trait à la formation sont du ressort de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) qui assume sur ce plan une importante fonction de coordination. Le sport scolaire, quant à lui, est représenté et défendu par l'Associa-



tion suisse d'éducation physique à l'école (ASEP). A la tête de ces diverses institutions, on trouve des dirigeants qui, par leur expérience, leur formation et leur engagement, influencent l'évolution du sport en Suisse. Curieuse de connaître leurs positions et leurs projets, la revue «mobile» a approché ces hommes le temps d'une interview en cinq questions. Les réponses que vous découvrirez dans les lignes qui suivent reflètent les idées fortes des personnalités interrogées tout en laissant transparaître leurs motivations et leurs ambitions.



Walter Mengisen est membre du comité de rédaction de «mobile». Il enseigne à l'Institut du sport et des sciences du sport de l'Université de Berne et est responsable du service pédagogie et didactique de l'Ecole fédérale de sport de Macolin.

Adresse: EFSM,

2532 Macolin.

qui conduisent...

Walter Mengisen

Quelles fonctions l'éducation physique doit-elle remplir à l'école?

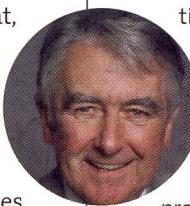
R. Burkhalter: Sans enseignement sportif, l'école serait une ennemie du mouvement. L'éducation physique soutient, de façon idéale, les objectifs supérieurs de l'école: esprit d'équipe, responsabilité particulière envers les plus faibles, disponibilité.

H. Höhener: A l'école, tous les enfants sont interpellés et mis en contact avec le sport, introduits à lui et stimulés pour lui. L'éducation physique scolaire joue un rôle essentiel dans le cheminement qui amène l'individu à intégrer le sport dans sa vie à long terme.

H. Keller: Dans tous les domaines – sport y compris – l'être humain est au centre des préoccupations. L'école a la chance de pouvoir toucher tout le monde. Elle bénéficie ainsi d'une position unique. Elle a pour tâche première d'éduquer et de former et, ce faisant, de transmettre des connaissances et des expériences susceptibles de faciliter l'accès au monde du sport.

K. Murer: Le mouvement, le sport et le jeu sont les trois mamelles de l'enfant actif. L'enseignement de l'éducation physique à l'école cherche à favoriser l'acquisition d'expériences motrices variées. L'éducation au sport et par le sport est donc une nécessité absolue. L'éducation physique à l'école a une fonction formatrice et éducative.

H.-U. Stöckling: Le fait que le sport dans les écoles professionnelles soit si sévèrement réglementé est problématique. Je crois qu'on aurait pu choisir une meilleure solution en déléguant cette tâche aux clubs. L'éducation physique doit conserver son droit de cité à l'école primaire, mais je pense qu'il faudrait discuter d'un certain assouplis-



René Burkhalter, 64 ans, président de l'AOS

«J'ai commencé par faire du pentathlon moderne, puis je me suis spécialisé dans l'escrime. J'ai fait partie pendant huit ans du cadre national d'escrime. Lorsque j'ai mis un terme à ma carrière sportive, j'ai repris la présidence de mon club ainsi que la fonction de chef technique. En plus de ces activités, j'ai accepté des responsabilités au sein de la fédération, notamment dans le domaine de la promotion de la relève. J'ai ainsi gravi tous les échelons et, de simple fonctionnaire, je suis finalement devenu président de l'AOS. Aujourd'hui, je fais de l'escrime deux fois par semaine et je vais de temps en temps me promener en forêt avec mon épouse. Je nage et je joue régulièrement au golf. Je suis en parfaite harmonie avec moi-même lorsque je parviens à équilibrer les trois piliers de ma vie: famille, métier et sport.»



Sion 2006

R. Burkhalter: Un défi pour la Suisse et pas seulement pour le sport.

H. Höhener: Une chance pour la Suisse en tant que pays hôte. Une chance aussi pour le sport suisse.

H. Keller: C'est une chance pour notre pays de pouvoir montrer, au monde entier, qu'il peut faire preuve d'imagination et résoudre des problèmes gigantesques de façon subtile et intelligente.

K. Murer: Peut-être une grande chance pour la Suisse, pour le sport suisse et espérons-le, pour l'enseignement du sport aussi.

H.-U. Stöckling: J'espère que la Suisse a une chance.



Les 3 heures obligatoires d'EP

R. Burkhalter: Une obligation légale que, d'après moi, même les gouvernements cantonaux sont tenus de respecter.

H. Höhener: Une donnée indicative intéressante, mais surtout une base qui devrait donner, en favorisant les expériences vécues, l'envie de faire du sport, toujours plus de sport.

H. Keller: Une question politique qui devrait faire place à un débat de fond et non à une discussion politique.

K. Murer: Une plage d'activité physique quotidienne serait préférable.

H.-U. Stöckling: Il serait souhaitable d'assouplir le système. Les cantons peuvent aussi assumer la responsabilité du sport. ▶

...au même...

«J+S, en tant qu'institution, assume une très importante fonction de soutien, surtout à l'égard des clubs, dans le domaine de la formation et du perfectionnement des monitrices et des moniteurs.»

(H. Höhener)



gement. Cela vaudrait mieux que de s'obstiner à vouloir maintenir le régime des trois heures obligatoires. En soi, il est déjà curieux de constater que, dans tous les établissements scolaires, on planifie les horaires en fonction des heures de gymnastique. En fait, il existe une alliance informelle entre l'école et les clubs sportifs vu que ceux-ci sont intéressés à la construction d'installations sportives. A l'école primaire, l'accent devrait être mis sur le fair-play, les règles, la collaboration, la connaissance de différentes disciplines sportives et, bien évidemment, le mouvement. Mais, même avec la meilleure volonté du monde, je ne vois pas pourquoi on devrait obliger, au niveau secondaire supérieur, un jeune footballeur qui joue en 1^{re} ligue à faire trois heures de gymnastique par semaine.

Quelles sont les fonctions du club sportif?

R. Burkhalter: Les clubs sont les cellules mères et le foyer du sport des adultes. C'est d'eux que dépend la qualité du sport populaire et du sport d'élite. A notre époque d'individualisme forcené,

Hans Höhener, 51 ans, président de la CFS



«La société de gymnastique de Teufen est ma deuxième famille. J'ai commencé par y être pupille, puis moniteur IP et moniteur des pupilles et enfin président à partir de 1970 et président technique de 1979 à 1991. Depuis 1973, je suis responsable de la section d'athlétisme de cette même société. C'est ma façon de travailler concrètement avec des jeunes. Ce contact avec la base me tient à cœur et il m'est d'une grande utilité dans les fonctions que j'exerce à l'échelle nationale. Mon activité politique en tant que directeur de l'instruction publique m'a conduit à entrer à la CFS, que je préside depuis 1998. Le sport revêt une énorme importance à mes yeux, sur le plan physique d'une part et sur le plan social d'autre part. Il est pour moi synonyme de bien-être. J'ai besoin de sentir mon corps, j'ai besoin de me dépenser, à tel point que je ressens un manque lorsque je ne peux pas faire de sport pendant un certain temps. J'ai alors l'impression d'être privé d'une source d'énergie. Le bien-être que me procure la pratique d'une activité physique est essentiel. Après le sport, je me sens requinqué, un peu comme si j'avais fait le plein d'énergie. Ce bien-être, il faut le vivre chaque jour ou chaque semaine.»

« J+S est à même de transmettre un sport de qualité des clubs à l'école. Grâce au label J+S, un pont est jeté entre l'école et les clubs. »

(H. Keller)



les clubs ont valeur de points d'ancrage et remplissent ainsi une fonction d'intégration sociale indispensable.

H. Höhener: Le club peut être un complément. Il remplit une fonction très importante sur les plans social et sociétal puisqu'il vise à faire en sorte que les individus pratiquent du sport leur vie durant. Le club a de l'avenir à condition qu'il s'adapte aux besoins et aux contingences de son temps. Les clubs doivent s'ouvrir à différentes formes de mises en scène.

H. Keller: Pour moi, le club est un regroupement d'individus qui choisissent de collaborer, à l'enseigne d'une idée ou d'un projet, pour mettre en scène des buts communs. Dans un Etat libéral, le club jouit d'une grande autonomie. A mes yeux, c'est un excellent canal qui permet d'aménager le sport de façon judicieuse et passionnante. Le club a surtout une fonction sociale et il remplit un rôle très important pour l'Etat dans le sens où il décharge ce dernier de tâches sociales qui lui reviendraient fort cher en termes de financement et de personnel.

K. Murer: Le club est d'abord, pour moi, synonyme de sport sous la forme de disciplines, de spécialités sportives. A cet égard, les moniteurs et les monitrices ont aussi une fonction pédagogique à jouer, en particulier dans le domaine de la relève. Aussi ou surtout parce qu'on accorde une plus

grande importance à la compétition. En plus de ces aspects purement sportifs, le côté social, convivial est un élément très important dans le club.

H.-U. Stöckling: Si l'on part du principe que le sport peut préserver les jeunes de certains problèmes, on peut alors considérer le sport organisé comme un créneau favorisant une certaine prise de responsabilité. Je suis sceptique quant aux possibilités qu'offrent sur ce plan les pratiques sportives non structurées et spontanées.

Quel rôle joue J+S?

R. Burkhalter: J+S soutient le travail des clubs. J+S fait partie intégrante de la culture associative sportive suisse.

H. Höhener: J+S, en tant qu'institution, assume une très importante fonction de soutien surtout à l'égard des clubs dans le domaine de la formation

Heinz Keller, 56 ans, directeur de l'EFSM

« Mon approche personnelle du sport s'est faite par la voie pédagogique. De par ma formation, j'ai eu la chance d'avoir à l'école normale un prof extraordinaire qui m'a appris à aimer le sport et qui a su m'ouvrir à son univers. J'ai eu l'occasion de tester ma capacité de performance en pratiquant le décathlon. C'était une partie de ma jeunesse. Le sport est mon port d'attache.

Le mouvement et le sport jouent, pour moi, un rôle préventif au plan médical – il faut dire que je suis parfois assis des journées entières, pour ne pas dire des semaines. Le sport est aussi, à certains moments, source d'intense satisfaction, synonyme de vie bien remplie. L'aspect performance a pris une dimension plus ponctuelle et se cristallise dans la course d'orientation et les matches de tennis. Aujourd'hui, c'est le plaisir de jouer et le contact avec la nature qui me stimulent le plus. »



Dopage

R. Burkhalter: Il est plus grave encore de se tromper soi-même que de tromper les autres.

H. Höhener: Il y a des abus, mais finalement c'est la santé qui fixe les limites. La santé est l'élément qui prime.

H. Keller: Pour moi, le fait de vouloir influencer artificiellement sa performance est un aléa de notre société contre lequel il faut lutter en offrant du sport de qualité.

K. Murer: Gagner avec des moyens légaux est légitime.

H.-U. Stöckling: Ne sera jamais combattu assez sévèrement. Il restera toujours une zone grise qu'il faut apparemment tolérer.



Commercialisation du sport

R. Burkhalter: Le prix que l'économie paie au meilleur communicateur du monde.

H. Höhener: Le sport fait partie de notre société et notre société est commercialisée, ce qui n'est pas forcément négatif, mais je pense que le commerce ne doit pas nous amener à pratiquer du sport à n'importe quel prix.

H. Keller: C'est une réalité à laquelle le sport n'est pas encore très habitué vu qu'elle est relativement récente dans l'histoire de l'économie.

K. Murer: Un reflet de notre société qui veut que l'on maximise le profit à tout prix.

H.-U. Stöckling: Il faut faire avec. ▶

« Les clubs sont les cellules mères et le foyer du sport des adultes. C'est d'eux que dépend la qualité du sport populaire et du sport d'élite. »

(K. Murer)

...but



Kurt Murer, 48 ans, président de l'ASEP

« Quand j'étais jeune, j'ai fait du polyathlon et, parallèlement, du basket, du volley et du handball en compétition. En plus, je travaillais comme entraîneur de l'AOS pour la Fédération d'athlétisme. Comme la formation de maître d'éducation physique me semblait intéressante et variée, j'ai opté pour cette voie-là. Ensuite, j'ai étudié les sciences du mouvement et du sport, études qui m'ont aiguillé vers le domaine professionnel où je travaille aujourd'hui. »



et du perfectionnement des monitrices et des moniteurs. Son impact sur ce plan se répercute jusque dans les écoles.

H. Keller: J+S est une institution unique au monde. Je ne connais aucun autre Etat, aucun autre pays qui conjugue aussi efficacement les buts poursuivis par les responsables du sport du secteur privé avec le savoir-faire des institutions relevant du domaine public et les ressources correspondantes. J+S est d'abord une institution qui propose une offre sportive de qualité aux jeunes de 10 à 20 ans. Sous cette offre se cache le moteur de l'institution, à savoir 120 000 monitrices et moniteurs. Ces personnes ont besoin, pour être efficaces du point

de vue pédagogique, de centres de formation et de perfectionnement compétents et d'une structure organisationnelle efficiente, comprenant le moins d'intermédiaires possible. Les cantons et les fédérations sont les principaux partenaires de la Confédération pour ce qui concerne J+S.

K. Murer: J+S est un trait d'union entre l'école et les clubs, qui met l'accent sur le jeu et le sport tout en s'inscrivant toujours dans une perspective éducative.

H.-U. Stöckling: J+S contribue naturellement à améliorer la qualité de l'offre sportive dans les clubs. Mais la bureaucratie que la Confédération a mise en place dans le cadre de J+S est exagérée. J'estime que la Confédération pourrait se limiter à des conditions cadres. J+S reste néanmoins une tâche commune de la Confédération et des cantons.

Comment fonctionne la collaboration entre l'école, les clubs et J+S?

Burkhalter: L'école, les clubs et J+S contribuent de concert à ancrer le sport dans la société. Leur collaboration doit résulter des contacts, des échanges d'informations et de la confiance réciproque qui se sont développés et non de décisions administratives. Ensemble, ces trois partenaires forment un réseau solide.

H. Höhener: Prendre conscience qu'il existe une communauté à laquelle chaque individu doit apporter son tribut intellectuellement, émotionnellement et physiquement, telle est la tâche de l'école, des clubs et de J+S. C'est un système fantastique. Nous devons revenir à des valeurs comme la collectivité, la reconnaissance, l'estime de soi.

H. Keller: Si l'on voulait schématiser cette collaboration, on pourrait dire que J+S est à même de faire profiter l'école du sport de qualité organisé dans les clubs. Grâce au label J+S, un pont est jeté entre l'école et les clubs. Ce pont ne remplace aucunement l'offre de formation de l'école, mais il peut

«*Bien que le sport soit réglementé par la législation fédérale, rien ne justifie que la CDIP lui accorde une attention privilégiée.*»

(H.-U. Stöckling)

déjà aider les jeunes à se faire une place dans les clubs. Le sport d'élite est réservé à un tout petit pourcentage d'élus, ce qui signifie que la tâche première de J+S consiste à familiariser les jeunes avec un sport associatif de qualité et à former certains réseaux sociaux.

K. Murer: Pour moi, l'école, les clubs et J+S sont des partenaires et J+S devrait jouer un rôle de trait d'union entre l'école et les clubs. A l'heure actuelle, la situation est encore bancale en raison des préjugés qui perdurent de chaque côté. Dans le domaine du sport facultatif à l'école justement, J+S pourrait jouer un rôle important. Il y a des possibilités d'améliorer la formation et le perfectionnement des enseignants et des entraîneurs. La collaboration entre l'ASEP, J+S et les fédérations/clubs dans le domaine de la formation continue devrait être étendue.

H.-U. Stöckling: A l'école primaire, on apprend déjà aux enfants à occuper judicieusement leurs loisirs. Mais il faut bien reconnaître que l'école a ses limites. Il est donc d'autant plus important que des organisations extra-scolaires et extra-familiales s'occupent des enfants et des adolescents. J+S, les clubs ainsi que d'autres organisations œuvrant en faveur de l'éducation physique des jeunes remplissent une tâche importante, pour ne pas dire indispensable. Mais il ne faudrait pas oublier les autres institutions qui, en marge du sport, travaillent avec et pour les jeunes. Les sociétés et les écoles de musique, les éclaireurs, les Unions chrétiennes suisses, les groupes de théâtre et de nombreuses autres organisations de jeunesse jouent également un rôle important pour notre jeunesse.

m

Hans-Ulrich Stöckling, 58 ans, président de la CDIP

«J'ai toujours eu un peu de peine en gymnastique, mais je suis un mordu de voile et de ski. Naviguer – sur le lac comme en mer – est ma passion. C'est à la fois excitant et relaxant. Pour moi, le sport est synonyme d'évasion par rapport aux soucis du quotidien: il me permet de «débrancher». En ma qualité de membre du conseil municipal de Jona, je me suis engagé, assez intensivement je dois le dire, en faveur de la construction d'installations sportives.»



Sports extrêmes

R. Burkhalter: Comme toutes les activités humaines, le sport peut également atteindre des extrêmes.

H. Höhener: Des expériences intéressantes.

H. Keller: Des tentatives de recherche de la part de l'être humain.

K. Murer: Tout est réglé, réglementé. Il faut bien chercher l'aventure, le risque quelque part.

H.-U. Stöckling: A chacun de choisir les risques qu'il a envie de prendre.



Culte du corps

H. Keller: C'est le musée des horreurs.

H. Höhener: Lorsque la culture devient culte, ça devient toujours délicat.

H.-U. Stöckling: Tout à fait raisonnable si ça ne dépasse pas certaines limites.

K. Murer: A quoi ou à qui cela sert-il de mourir en beauté?

R. Burkhalter: De toutes les idolâtries, la moins pire.

